

Alumni Jazz, Le parcours des diplômé.es de l'HEMU: l'insertion professionnelle et le début de carrière des alumni jazz (SageX 110254)

Rapport de synthèse, Septembre 2024

M. Audétat (UNIL, Le Collaboratoire) et H. Widmann (HEMU),
en collaboration avec M. Perrenoud (UNIL, Institut des sciences sociales), A. Güsewell, A. Chavaillaz et T. Dobler (HEMU)

Le contexte et les objectifs du projet Alumni Jazz

Le jazz et les musiques actuelles connaissent une professionnalisation continue depuis plusieurs décennies en Suisse et dans la région lémanique (Güsewell, 2017). Cette évolution a amené l'HEMU - Haute école de musique à ouvrir des cursus jazz (2006) et musiques actuelles (2016) et à délivrer des diplômes de bachelor jazz dès 2008, de master jazz dès 2010 et de bachelor musiques actuelles dès 2016. Depuis, l'HEMU ainsi que différentes parties prenantes telles que les autorités communales et cantonales, les responsables de clubs et de festivals, ainsi que les associations représentatives des catégories de musiciens et musiciennes s'interrogent sur le devenir des jeunes diplômé·e·s lancés sur le marché du travail. Celui-ci se caractérise par une "gig economy", c'est-à-dire une économie basée sur l'emploi sur appel, le terme "gig" venant justement du milieu musical pour désigner un "boulot" sous la forme d'un concert payé au cachet. La faiblesse des cachets par rapport au niveau de vie en Suisse amène une grande majorité de musiciennes et musiciens à enseigner pour assurer une partie de leur revenu. Cette situation a amené l'HEMU à modifier son offre de formation jazz dès 2017 : tout en maintenant le Master en interprétation musicale, le Master en composition offert jusque-là a été remplacé par un Master en pédagogie musicale qui permet de trouver un emploi dans des écoles subventionnées.

En novembre 2019, une interpellation au Grand conseil vaudois déposée par le député Félix Stürner concernant l'HEMU contenait deux questions sur l'employabilité des étudiants des filières classique, jazz et musiques actuelles (Canton de Vaud, 2019). Dans sa réponse, le Conseil d'État précisait que "les données à disposition, notamment via des enquêtes de la HES-SO, sont peu détaillées et devront être complétées à l'avenir par cette dernière afin de disposer de chiffres plus spécifiques quant aux différents types d'intégration professionnelle des étudiant·e·s", et que, "concernant le jazz et les musiques actuelles, l'HEMU ne dispose pour l'heure pas d'un suivi systématique de l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s" (Canton de Vaud, juillet 2020).

La recherche Musicians' LIVES réalisée entre 2012 et 2016 dans le cadre du Pôle de recherche national sur les parcours de vie (Centre LIVES, Université de Lausanne et Université de Genève) a porté sur 1'300 musiciens et musiciennes vivant et travaillant dans l'espace Romand et 120 entretiens individuels. Si elle donne une vision complète et approfondie des carrières en Suisse occidentale (Perrenoud et Bataille, 2017, 2018, 2019), elle ne dispose pas de données complètes sur le début de carrière après le diplôme de cette catégorie précise de professionnel·le·s.

C'est pour ces raisons, et dans la perspective d'élaborer un outil pérenne de suivi de l'ensemble des diplômé·e·s de l'HEMU que la recherche-action Alumni Jazz a été conçue dans le cadre d'une collaboration entre l'HEMU et l'UNIL.

Une demande de subsides a été déposée auprès de l'Institut de Recherche en Musique et Arts de la Scène de la HES-SO (IRMAS) en mars 2021 avec trois objectifs :

- 1) établir des données sociologiques robustes sur le parcours et la situation professionnelle des diplômé·e·s jazz qui ont quitté l'HEMU ;
- 2) fournir à l'HEMU un outil de veille académique et métier simple et pérenne permettant un suivi sur le long terme de ses alumni ;
- 3) répondre aux questions des parties prenantes au sujet de ce segment du marché du travail pour ensuite interroger et agir sur le contexte même auquel se préparent les "jeunes pros", la scène musicale indépendante en Suisse et le domaine de l'enseignement.

Avec la réponse positive de l'IRMAS, une convention de partenariat de recherche a été établie début 2022 entre l'UNIL et l'HEMU, puis un groupe de recherche a été constitué.

L'effectif étudié des diplômés de l'HEMU

L'idée était de couvrir les 6 premières années de début de carrière après l'obtention du diplôme en intégrant les 3 années marquées par l'épidémie de Covid-19 afin d'en comprendre l'impact sur les parcours des jeunes musiciennes et musiciens. Tous les individus ayant obtenu un master jazz entre 2011 et 2017, soit 65 personnes, dont 8 femmes, ont été contactés pour prendre part à l'enquête (la population totale). Les règles d'éthique de la recherche en sciences sociales ont été suivies et un formulaire de consentement a été soumis aux participant·e·s leur garantissant l'anonymat par rapport aux données récoltées. Sur la population totale, 20 personnes n'ont finalement pas participé, ce qui donne un taux de participation de 69%. Les raisons pour lesquelles des personnes n'ont pas participé sont soit qu'elles ont refusé de le faire, soit qu'elles étaient trop occupées ou trop éloignées géographiquement au moment de l'enquête. A noter que parmi elles figurent certains des plus ancien·ne·s diplômé·e·s. Sur les 45 diplômé·e·s de l'HEMU qui ont pris part à l'enquête (la population effective), 13 ont obtenu un diplôme jazz en Composition musicale (master qui n'est plus offert à l'HEMU), 13 un diplôme en Interprétation musicale et 19 en Pédagogie musicale. Sur ces diplômé·e·s, 9 sont revenus à l'HEMU pour effectuer un deuxième master, principalement en pédagogie (7 cas sur 9). Donc au total, plus de la moitié des répondants a obtenu un master de l'HEMU en Pédagogie musicale (26 personnes).

En termes d'instruments, les 45 répondant se répartissent comme suit : guitare (8), piano (7), saxophone (6), flûte (5), batterie (5), contrebasse (4), vibraphone (3), violon (3), chant (3) et trompette (1).

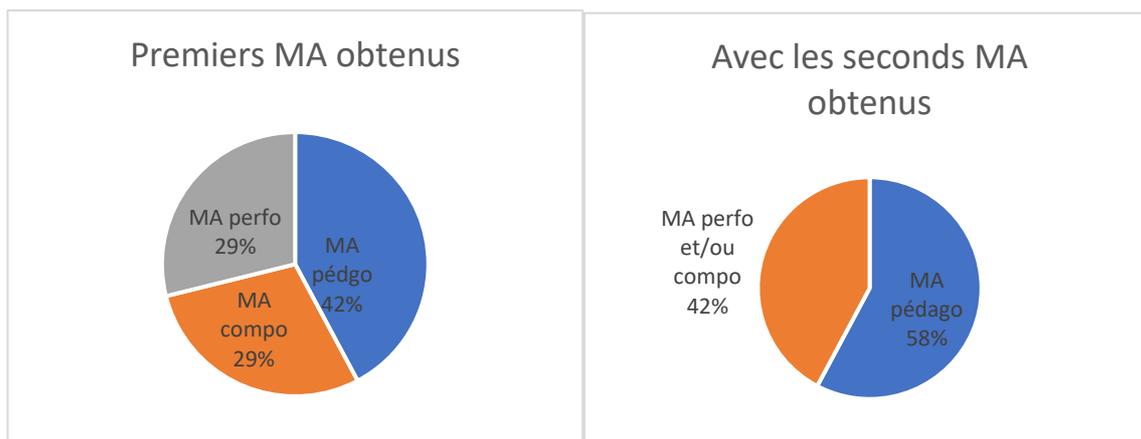


Figure 1: Diplômes de master de la population effective (45 = 100%). A gauche, pourcentage des personnes suivant le premier diplôme obtenu, et à droite, pourcentage des personnes au bénéfice d'un diplôme en pédagogie musicale compte tenu des seconds diplômes master obtenus par une partie d'entre elles

Les questions étudiées et les méthodes utilisées

L'outil principal qui a été utilisé pour la récolte de données est le calendrier de vie, spécialement développé pour recueillir des données sur les parcours de vie et mener des entretiens biographiques. Le calendrier de vie qui a servi à récolter les données auprès des diplômé-e-s de l'HEMU Jazz a été élaboré à partir de celui utilisé dans cadre de la recherche Musicians' LIVES. Il a permis de récolter des données longitudinales au sujet des aspects principaux suivants du travail et de l'emploi :

- le statut de l'emploi : indépendant, salarié, ou sans statut
- le nombre de concerts par année, le lieu de diffusion principal et les revenus de la scène
- le nombre de projets musicaux (groupes ou collectifs de travail)
- les contrats de travail et les revenus de l'enseignement de la musique
- les autres emplois exercés dans le domaine musical
- l'emploi hors musique
- le taux d'emploi quand celui-ci est disponible (nombre d'heures hebdomadaires)
- les revenus mensuels tirés des différentes activités professionnelles (scène, enseignement, subventions, etc.), ainsi que les revenus non-déclarés
- le cadre de l'emploi (par ex. écoles subventionnées, privées, ou cours particuliers)
- l'impact de la pandémie de covid-19

Dans le cadre de la présente recherche, le calendrier de vie a été utilisé à la fois comme guide d'entretien et comme procès-verbal. Il a été complété par un enregistrement audio des entretiens et par un questionnaire pour récolter des données sociodémographiques.

Les données sur les catégories sociales et démographiques, et celles pour l'emploi et le travail musical standardisées avec celles de l'enquête Musicians' LIVES ont été saisies puis analysées à l'aide du logiciel R qui permet de créer et d'analyser des séquences temporelles. Dans un premier temps, l'analyse descriptive a établi les grandes tendances des parcours des alumni, puis dans un second temps a procédé par sous-groupes pour certaines variables distinctives (principalement le genre et la nationalité). Sur la base des enregistrements des entretiens réalisés à l'aide du calendrier de vie, une analyse approfondie d'une sélection de quatre entretiens correspondant à des profils socioprofessionnels spécifiques a été effectuée pour compléter l'analyse quantitative. Les quatre profils sélectionnés correspondent à deux cas « idéaux-typiques » et deux cas « atypiques », deux

femmes et deux hommes, et illustrent ou nuancent les tendances générales résultant du volet quantitatif de l'étude.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Provenance sociale, âge et genre¹

Sur le plan sociodémographique, l'effectif étudié se caractérise par une grande homogénéité en termes de genre, d'âge, et de provenance sociale. Les alumni proviennent majoritairement de classes sociales moyennes et supérieures dans lesquelles c'est le capital culturel qui tend à être prépondérant, et la majorité a grandi dans un milieu urbain, 7 seulement venant d'une région rurale. Ils et elles avaient entre 20 et 32 ans au moment de l'obtention du diplôme et entre 29 et 41 ans lorsque les entretiens ont été menés (à la date de référence de décembre 2022).

Sur les 45 participants à l'enquête, près des deux tiers est de nationalité suisse (28 personnes), dont 20 ont grandi en Suisse romande. Un peu moins d'un tiers des personnes est de nationalité française (14 personnes), et trois sont d'autres nationalités européennes. Au moment de l'enquête, la majorité des alumni résidaient en Suisse romande (29 personnes), dont 25 sur l'arc lémanique, 9 personnes résidaient en France, 5 en Suisse alémanique et au Tessin, et enfin 2 ailleurs en Europe. Deux tiers des alumni (30 personnes) vivent en ménage, et quasi la moitié (22 personnes) ont un ou plusieurs enfants. La part des personnes sans enfant est quant à elle liée au jeune âge.

Sur les 7 femmes qui ont participé à l'enquête, 4 résident en Suisse romande, dont 2 dans le canton de Vaud, 2 résident en Suisse alémanique et 1 une en France. Six d'entre elles vivent en couple et ont des enfants. La dernière est célibataire et sans enfants.

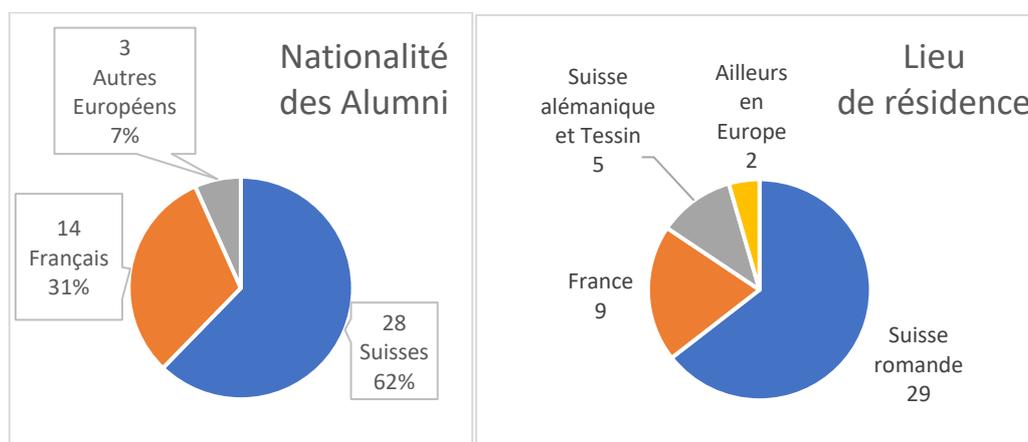


Figure 2: Nationalité des alumni et lieu de résidence lors de l'enquête

Profil socioprofessionnel

De manière schématique, l'espace socio-professionnel musical, que ce soit celui du jazz ou des musiques actuelles constitue un continuum entre un pôle « créatif », où les musicien-ne-s jouent des compositions originales et cultivent une singularité artistique, et un pôle dit « artisanal » davantage tourné vers la prestation de service où les musicien-ne-s jouent un répertoire existant dans des événements d'animation (Perrenoud 2007). La grande majorité de notre population se situe dans l'espace socio-professionnel de la « création musicale ». En effet, 29 personnes sur 45 jouent majoritairement des compositions originales ou des musiques improvisées dans des espaces de concerts et dans d'autres spectacles vivants sur scène.

¹ Les données sociodémographiques détaillées récoltées dans le cadre de ce projet et portant sur le milieu social parental et les catégories de revenus des sont disponibles dans le rapport complet sur demande. De même pour les données plus détaillées des résultats exposés ici.

Statuts d'emploi

L'emploi musical se caractérise par la pluriactivité, c'est-à-dire que les personnes cumulent plusieurs activités pour lesquelles elles ont souvent différents statuts d'emploi. La majorité des alumni a un statut d'emploi hybride, le plus souvent d'indépendant pour la scène et de salarié pour l'enseignement. En observant le début de carrière des femmes, même si elles ne sont que 7 dans l'effectif étudié, ce qui est trop peu pour tirer des conclusions, des tendances sont observables concernant l'emploi et le revenu (voir plus bas). Enfin, à cause des conditions en vigueur sur la scène indépendante helvétique (accès limité des musiciens au régime d'indemnisation des salariés des milieux du spectacle, répétitions non comptabilisées et non rémunérées, paiement des concerts au cachet non convertible en temps de travail, etc.), il n'a pas été possible de déterminer le taux d'emploi complet des alumni.

Pour un-e jeune musicien-e professionnel-le, régulariser son statut en fonction des différentes activités exercées et leurs taux n'est pas simple, et de fait, rares sont les personnes dont le statut est régularisé pendant les études à l'HEMU ou juste après. La clarification de la situation prend souvent quelques années.

En l'occurrence, six années après l'obtention du diplôme :

- 17 personnes ont un double statut de salarié-e pour l'enseignement et d'indépendant-e pour la scène ;
- 13 personnes ont un statut de salarié-e et n'ont pas de statut officiel pour la scène ;
- 7 personnes sont uniquement salariées et ne se produisent pas sur scène ;
- 5 ont uniquement un statut d'indépendance ;
- 2 n'ont pas de statut officiel du tout pour leurs activités musicales.

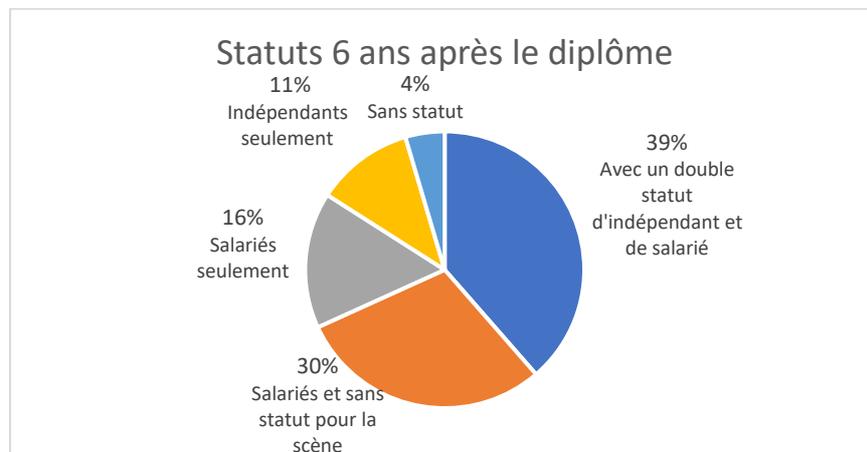


Figure 3: Statuts d'emploi de la population effective 6 ans après l'obtention du diplôme

Le statut pour la scène uniquement des 44 alumni pour lesquels nous avons les données est le suivant :

- 22 sont indépendants
- 2 sont salariés pour la scène
- 15 sont sans statut officiel pour la scène ou sans statut du tout
- 5 ne se produisent pas

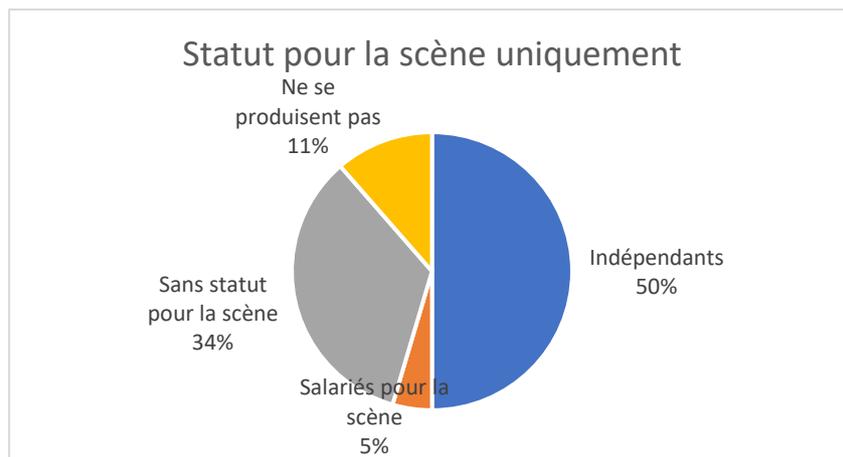


Figure 4: Statut pour la scène uniquement, 6 ans après l'obtention du diplôme

Notons d'abord que dans les cas "sans statut pour la scène", les personnes concernées tirent généralement de cette activité moins de 2000.- CHF par année. Ces personnes représentent tout-de-même 34% du total. Ensuite, deux personnes sont salariées pour leur activité scénique, ce qui est plutôt rare en Suisse, mais fréquent en France. Concernant la scène, on constate donc qu'en Suisse, nombre de musicien-ne-s indépendant-e-s exercent sans assurance-chômage ni assurance accident, et qu'il est exceptionnel (il n'y a aucun cas dans l'effectif) qu'ils ou elles cotisent à la prévoyance professionnelle (AVS et deuxième pilier).

Nombre de dates de concert par année et revenus de la scène

Les données récoltées auprès des alumni ont été organisées en séquences afin de rendre compte des évolutions des différentes variables sur le travail et l'emploi au cours des six années après l'obtention du diplôme.

Les principales activités des alumni jazz établis en Suisse sont la scène et l'enseignement. Ces deux types d'activité sont détaillés ci-dessous avant de faire la synthèse au niveau des revenus plus loin. En séparant la population de musiciens et musiciennes en deux sous-catégories selon la nationalité (et le lieu de production principal, soit en Suisse d'une part et en France et à l'international de l'autre), les conditions d'exercice professionnel du métier sur scène dans ces deux ensembles influencent directement les carrières. En effet, "gagner sa vie" en jouant sur scène est possible en France, car 43 dates de concert en 10 mois permettent de bénéficier du régime des intermittents du spectacle en constituant un 100%, alors que c'est pratiquement impossible en Suisse. C'est pourquoi l'enseignement musical fait pleinement partie du métier de musicien en Suisse.

Par « collectif de travail », nous entendons tout projet lié à la scène, que ce soit un groupe de musique jouant des compositions originales, un groupe qui fait des reprises, une troupe de théâtre ou de danse au sein de laquelle joue un-e musicien-e, etc. Au niveau du nombre de collectifs de travail par année, ceux-ci augmentent durant les trois premières années, puis se stabilisent avec, aux cinquième et sixième années, une moitié d'alumni qui ont entre 0 et 4 collectifs de travail par an et l'autre qui participent à 5 collectifs et davantage.

Le chronogramme ci-dessous (figure 5) montre le nombre de dates agrégées des 45 alumni jazz sur 6 ans. On observe que la première année, un peu moins de la moitié des alumni a entre 0 et 30 dates par an, et que l'autre moitié joue entre 31 et plus de 80 fois sur scène. Puis aux années 3 et 4, on observe une légère augmentation du nombre de dates par année, mais qui retombe ensuite aux années 5 et 6. A ce moment-là, un 60% des musicien-ne-s a moins de 30 dates par an, et 40% environ ont entre 30 et plus de 80 dates. Notons encore qu'aux années 5 et 6 un groupe de 30% de musiciens et musiciennes se produisent sur scène entre 0 et 10 fois par année seulement. Ces chiffres traduisent sans doute deux tendances contradictoires, l'une qui pousse à jouer le plus possible, par vocation et

pour se construire une réputation, et l'autre qui trahit une forme de découragement face à la rémunération très faible, notamment en Suisse, qui amène les professionnel-le-s à se tourner vers l'enseignement et le travail musical salarié. Notre analyse mettant en évidence les changements successifs d'état confirme le fait qu'une augmentation significative de dates par année est presque systématiquement suivie d'une diminution par la suite.

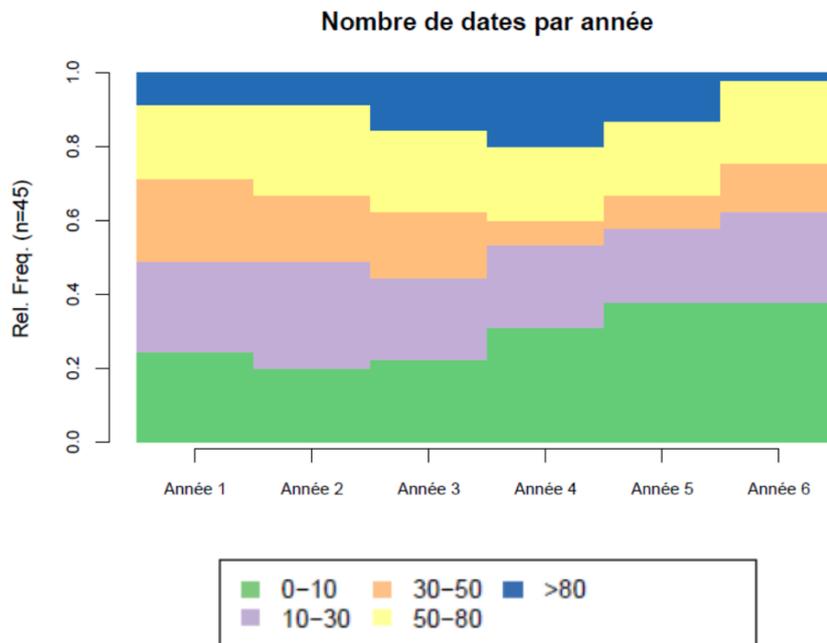


Figure 5: Nombre de dates par année agrégées de la population effective tout au long des 6 années après l'obtention du diplôme

En ce qui concerne le lieu de diffusion, il est globalement stable sur les 6 années étudiées et se répartit avec 45% d'individus qui s'exportent en France, en Europe et dans le monde, et 45% qui jouent surtout en Suisse, et dans ce dernier cas principalement en Suisse romande. Chaque année une proportion d'environ 10% ne se produit pas sur scène. Il est possible que les 20 alumni qui n'ont pas participé à l'enquête apporteraient des résultats légèrement différents, cependant ces tendances correspondent à ce qui est connu dans le milieu, à savoir que les musicien-ne-s qui ont un réseau en France (en particulier parce que c'est le pays où ils ont grandi avant de faire leurs études à l'HEMU) s'exportent plus facilement que celles et ceux qui ont grandi et qui vivent en Suisse pour qui les difficultés à l'exportation jouent un rôle important.²

En procédant à une analyse des dates de concert en tenant compte de la nationalité, ces tendances se confirment assez nettement. Ci-dessous (figure 6), à gauche se trouvent les 28 musiciens et musiciennes suisses, et à droite les 17 Français et Européens : on constate que les catégories d'alumni avec 0 à 10 concerts par an (en vert) et 10 à 30 (en mauve) sont plus importantes à gauche, et qu'à droite, les catégories 30 à 50 concerts (en orange) et 50 à 80 concerts par an (en jaune) sont les plus prononcées. Autrement dit, en France par exemple on peut gagner sa vie comme musicien-ne de scène (Cf. Perrenoud et Bataille, 2017, 2019).

² Voir *Analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles* (CDAC, 2022).



Figure 6: Nombre de dates de concert par année en fonction de la nationalité

De façon encore plus nette ci-dessous (figure 7), la représentation des régions de diffusion en fonction de la nationalité des individus montre à gauche que la Suisse romande (en rouge) domine fortement, avec - notons-le - peu de diffusion dans le reste de la Suisse (en bleu), et qu'à droite, la France (en mauve) et l'Europe (en vert) sont beaucoup plus fréquentes comme régions de diffusion des alumni dont la nationalité correspond à ces ensembles régionaux.



Figure 7: Régions de diffusion en fonction de la nationalité des individus

Ainsi, bien que la nationalité ne soit pas un critère absolu, nous observons que les profils « français » sont tendanciellement plus actifs sur scène et s'exportent plus régulièrement en France et en Europe, ce qui est plus rare pour les profils « suisses ». Les profils « français » s'appuient généralement sur un réseau professionnel, avec un secteur commercial plus développé.

Quant aux 7 musiciennes qui ont participé à l'enquête, dont 6 vivent et travaillent en Suisse, on observe d'une part qu'elles ont moins de dates de concert que la moyenne. D'autre part, leur insertion professionnelle, dans l'enseignement musical surtout, intervient plus tôt que la moyenne dans les années suivant l'obtention du diplôme.

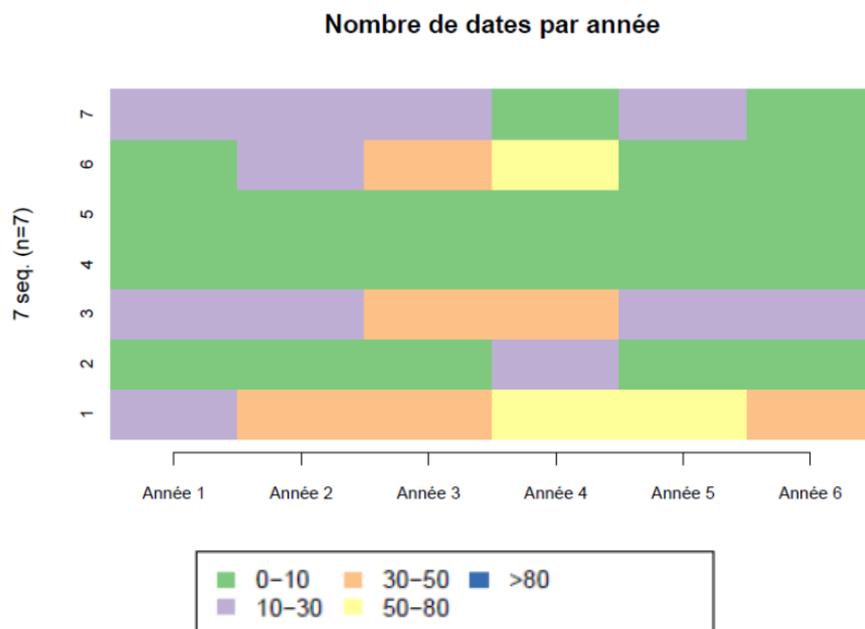


Figure 8: Nombre de dates de concert par année des 7 femmes de l'effectif

Comme on peut le voir ci-dessus (figure 8), à l'exception d'un cas (séquence 1), les femmes jouent peu après l'obtention du diplôme. Deux d'entre elles connaissent néanmoins deux années (années 3 et 4) où l'activité scénique est plus soutenue. Mais quatre parcours sont caractérisés par une ou plusieurs années sans activité scénique. A la 6e année après l'obtention du diplôme, cinq femmes sur sept se produisent moins de dix fois par année sur scène. Le pourcentage de revenu de la scène pour les femmes est donc plus faible que la moyenne. La moyenne du nombre de dates de concert par année est de 16 pour les femmes, et de 45 pour les hommes (chiffres peut-être conditionnés par le faible de nombre de celles-ci dans l'enquête, à suivre dans les années à venir).

Voici maintenant la proportion du revenu tiré de la scène par rapport au revenu total des alumni jazz (hommes et femmes ensemble, figure 9). On constate d'abord que dans 2/3 des cas, le revenu de la scène représente moins de 25% du revenu annuel total (en vert). Ensuite, un 15% environ tire entre 25 et 50% de son revenu total de la scène (en mauve), et un autre 15% environ tire entre 50 et 100% de son revenu de la scène musicale (en orange et en jaune).

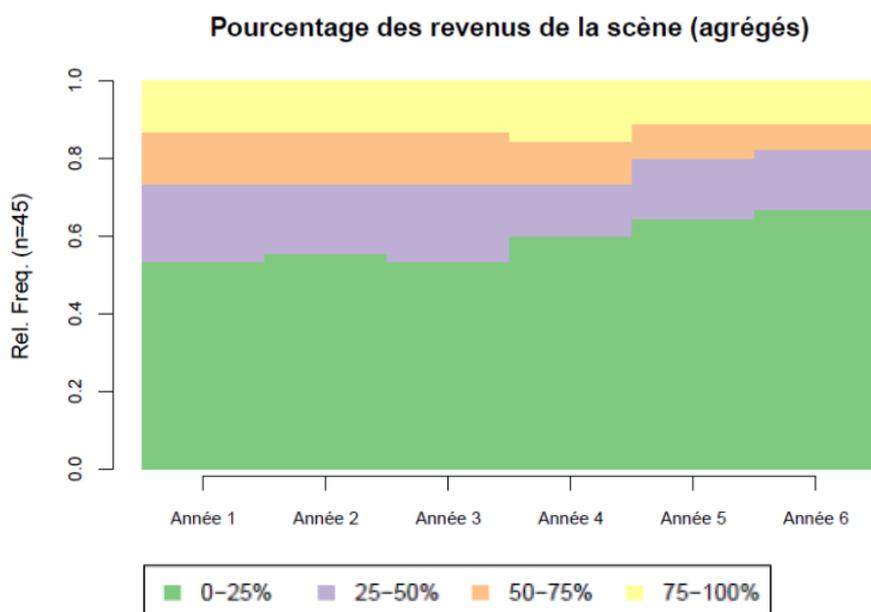


Figure 9: Proportion du revenu tiré de la scène musicale des diplômé-e-s de l'HEMU Jazz

En conclusion, environ de 80% des alumni tirent la majorité de leur revenu annuel d'autres activités que la scène, en particulier de l'enseignement.

L'enseignement de la musique

Lors de la première année après le diplôme, 80% des alumni enseignent déjà, un pourcentage qui atteint 85% à la sixième année. Le chronogramme ci-dessous (figure 10) représente le nombre d'heures d'enseignement par semaine des alumni. Il montre tout d'abord une claire augmentation du nombre d'heures d'enseignement par semaine au cours des six années après le diplôme. Ensuite, les faibles taux d'occupation (entre 0 et 5 heures par semaine), fréquents en début de carrière, et qui représentent environ 40% des cas lors de l'année 1 se réduisent à 20% à l'année 6. A l'année 3, environ la moitié des alumni enseignent désormais plus de 10 heures par semaine, et à l'année 6, ce pourcentage s'élève à environ deux tiers. Enfin, à l'année 6, 35% environ des alumni qui enseignent ont plus de 15 heures par semaine. Le pattern principal qui se dégage est donc de commencer avec un petit nombre d'heures d'enseignement pour aller vers un mi-temps (entre 10 et 15 heures) ou un temps plein (plus de 20 heures).

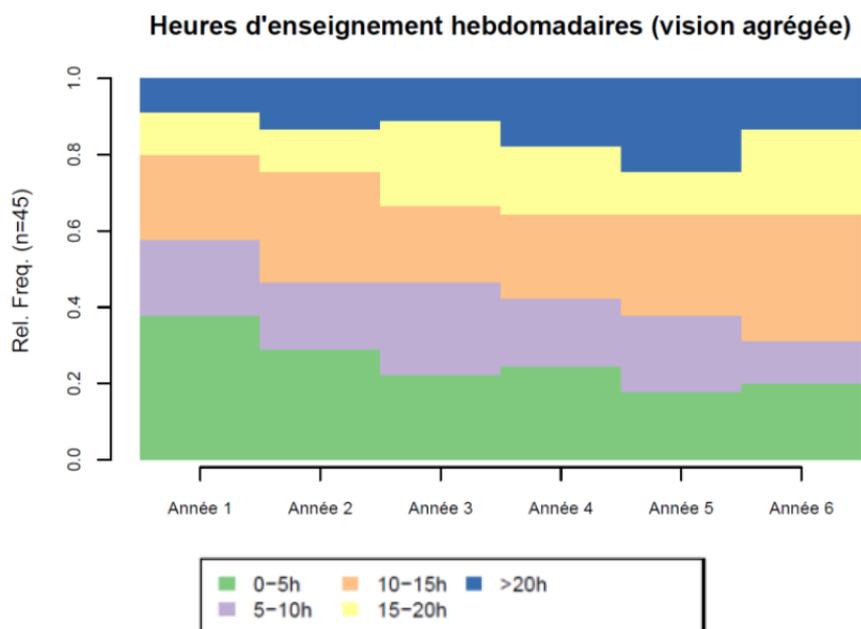


Figure 10: Heures d'enseignement hebdomadaires

Le cadre de travail prépondérant a été défini par les auteurs de la présente recherche au cas par cas, selon l'importance des différents emplois en termes de rémunération et de taux d'occupation. Le chronogramme suivant (figure 11) montre l'évolution significative du cadre de travail en faveur des écoles subventionnées (en orange), et une diminution de celui des écoles privées (en mauve). L'enseignement en cours particuliers demeure stable. Ainsi, aux années 5 et 6 après le diplôme, 60% des alumni sont au bénéfice d'un contrat dans une école subventionnée.

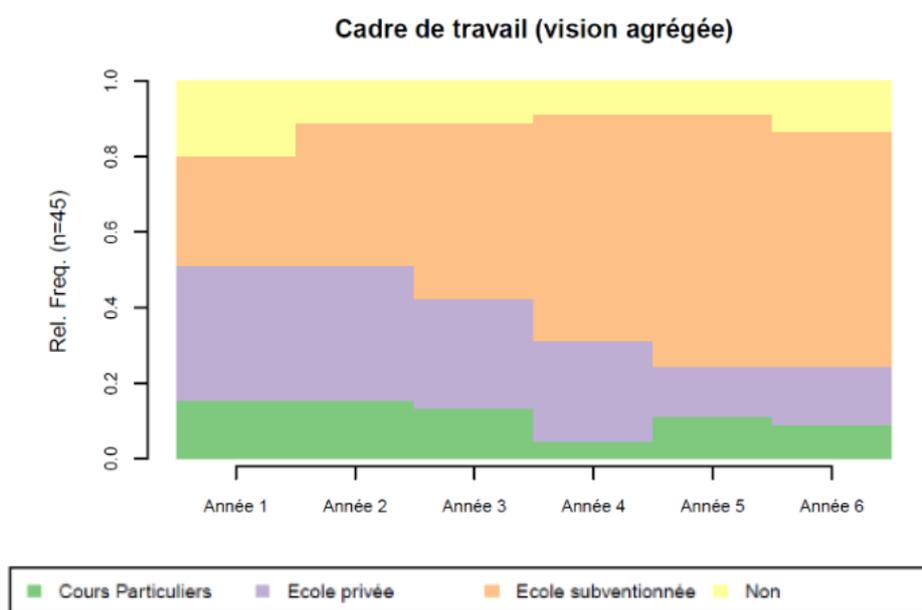


Figure 11: Evolution du cadre de travail

Tout comme le cadre de travail, le contrat de travail prépondérant a été défini au cas par cas selon l'importance des différents emplois en termes de rémunération et de taux d'occupation. L'analyse des contrats montre l'importance des contrats à durée indéterminée (CDI) dans les parcours. Dès la première année après le diplôme, la moitié des alumni ont un CDI dans l'enseignement. Mais attention,

surtout durant les premières années, la plupart écoles en Suisse romande offrent des CDI sans garantir le taux d'occupation (qui dépend du nombre d'élèves inscrits et peut donc varier considérablement d'une année à l'autre). Les enseignant·e·s doivent parfois faire le travail en amont de trouver et de fidéliser des élèves. Ainsi, il existe des cas où les personnes ont un CDI, mais avec un taux d'occupation de 0%, et donc avec zéro salaire. Le pourcentage de contrats à durée déterminée se situe en dessous de 10% et demeure stable tout au long des six années. Finalement, à l'année 6, 70% des alumni ont un contrat (dont plus de 60% en CDI), la plupart du temps dans l'enseignement et en grande majorité dans des écoles subventionnées.

Les données montrent que les femmes se tournent plus rapidement vers l'enseignement et en tirent un revenu plus important que la moyenne des alumni qui ont participé à l'enquête.

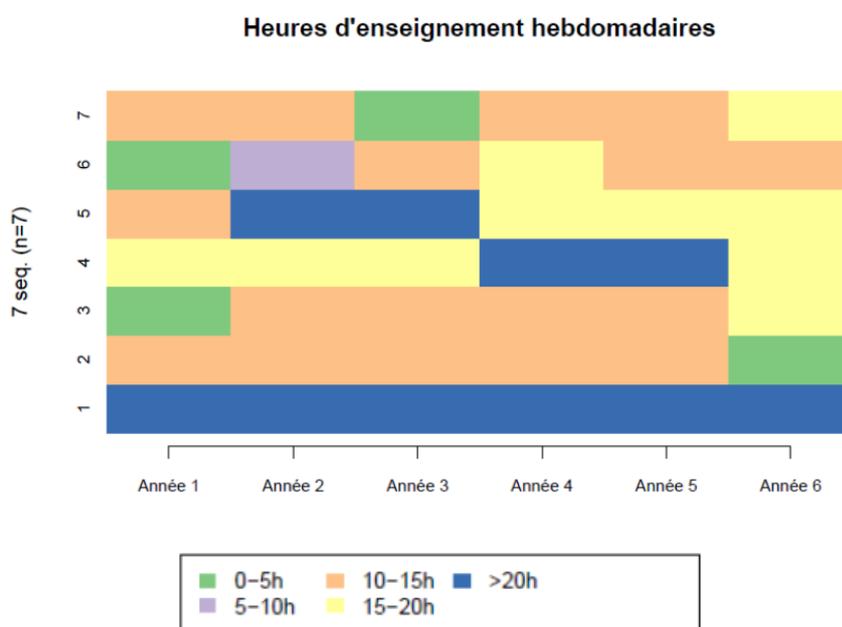


Figure 12: Heures d'enseignement hebdomadaires des 7 femmes de l'effectif

On voit en effet sur la figure 12 que les faibles pourcentages d'enseignement des femmes (en-dessous de dix heures par semaine) sont très peu présents, et seulement de manière ponctuelle. Sinon, elles enseignent au moins à mi-temps. Dès la quatrième année après le diplôme, les 7 femmes qui ont participé à l'enquête enseignaient, dont 5 en écoles subventionnées, 2 en écoles privées. A la sixième année, alors que l'une d'entre elles n'enseignait plus, 5 avaient un CDI et une enseignait en CDD.

Autres emplois musicaux

Il existe de nombreux autres types d'emplois et de sources de revenu dans le domaine de la musique à part la scène et l'enseignement. La typologie des emplois musicaux (hors scène et hors enseignement) est établie à partir de celle de Perrenoud et Bataille (2019). Nous avons néanmoins ajouté une distinction dans la catégorie « compositions pour autrui » en distinguant les compositions « artistiques » (pour le théâtre, la musique de film, etc.) des compositions plus « commerciales » (publicités).

Dans le chronogramme suivant (figure 13), où chaque ligne représente une des 45 personnes participantes, on voit d'abord qu'une grande majorité des alumni n'exercent pas d'autre emploi musical (en rouge). Une moyenne relativement stable d'année en année de 30% des alumni exerce un autre emploi musical. Et 19 personnes sur 45, soit 42%, n'ont pas du tout exercé, même une seule fois

en 6 ans, d'autre emploi musical. Les autres (soit environ 58%) ont exercé au moins une fois, ou exercent au moment de l'enquête un autre emploi musical, par ordre d'importance décroissant : 9 dans la composition pour autrui, 8 dans des sessions de studio, 7 dans l'accompagnement, 5 dans l'animation socio-culturelle, 3 dans la technique, et 2 personnes dans l'administration liée à la production.

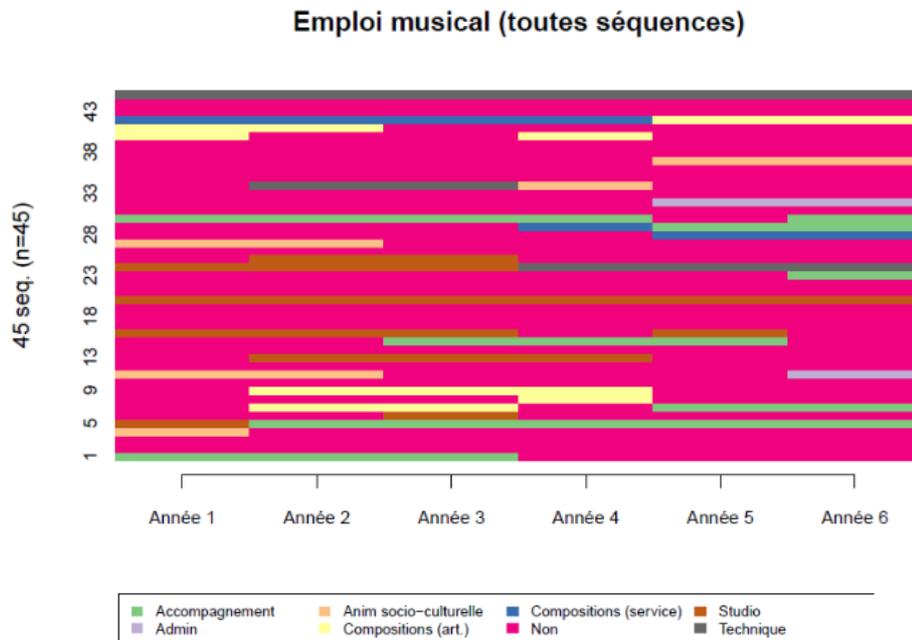


Figure 13: Autres emplois musicaux (que la scène et l'enseignement) exercés durant les 6 ans

Le taux d'occupation des emplois dans le domaine musical autre que la scène et l'enseignement est généralement faible, avec quelques exceptions cependant. A titre d'illustration, sur la figure 14 ci-dessous, à l'année 6, on observe qu'une personne occupe un emploi entre 61 et 100%, une autre entre 41 et 60%, deux entre 21 et 40%, 3 entre 11 et 20%, et enfin deux entre 1 et 10%. Donc 7 personnes sur 9 ont des emplois à des pourcentages faibles entre 1 et 40% dans les domaines cités. Pour les femmes, on observe les mêmes tendances.

Pourcentage autre emploi musical (toutes séquences)

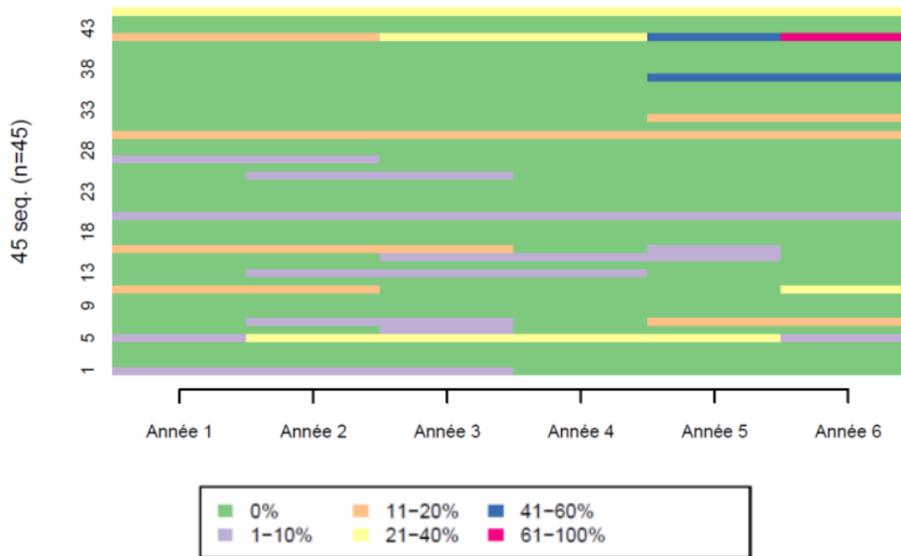


Figure 14: Pourcentage d'emploi musical (autre que la scène et l'enseignement) exercé

Emploi hors musique

Il s'avère que 76% des diplômés n'ont pas exercé d'emploi hors musique durant les 6 années après le diplôme. On observe sur la figure 15 ci-dessous que durant les deux premières années après le diplôme, huit personnes ont eu une activité lucrative en-dehors du champ musical, dont deux cas qui ont eu un emploi à plus de 60% la première année. Sur les six autres parcours, trois exercent une activité hors musique de manière stable à un pourcentage compris entre 21 et 40%, et trois à un pourcentage entre 11 et 20% durant les deux années après l'obtention du diplôme. Bien que ces cas ne soient pas nombreux sur l'ensemble, relevons qu'il y a 11 personnes qui ont exercé ou exercent encore des emplois hors musique : cinq dans des professions peu ou pas qualifiées, quatre dans des professions intermédiaires, et deux dans des professions intellectuelles et d'encadrement. Enfin, 6 ans après le diplôme, 6 personnes ont un emploi hors musique, dont trois à un taux compris entre 40 et 60%, deux à un taux de 11 à 20%, et une personne à moins de 10%. Donc environ 87% des alumni qui ont participé à l'enquête n'exercent pas d'emploi hors musique six ans après la fin de leurs études. Ce résultat est à mettre en relation avec le fait que nous n'avons pas de cas d'alumni qui a dit avoir changé de métier ou se préparer à le faire. Cependant, un suivi à plus long terme serait nécessaire pour confirmer ou non cette tendance.



Figure 15: Pourcentage de l'emploi hors musique exercé par l'effectif durant les 6 ans étudiés

Revenus des Alumni

Les données récoltées sur les revenus des diplômés de l'HEMU Jazz toutes activités confondues montre d'abord une nette différence entre les deux ou trois premières années du parcours après le diplôme et la suite. Si les revenus sont très précaires durant les trois premières années, et en particulier la première, ils augmentent par la suite. La figure 16 ci-dessous montre que cette augmentation a été ralentie par la période Covid-19 (années 2020 et 2021) qui s'est fait sentir aux années 3 et 4 pour une partie de l'effectif étudié. Durant cette période, la majorité des alumni a touché des compensations et n'a vu ses revenus baisser que très légèrement ou stagner, avant que leur progression reprenne.

En affinant l'analyse du chronogramme, on observe d'abord que les revenus très précaires (en-dessous de CHF 2'000.- par mois) représentent la moitié des cas la première année après l'obtention du diplôme, puis diminuent à un tiers dès la seconde. Un cinquième des cas gagne toujours 2000.- par mois ou moins à la sixième année. D'autre part, jusqu'à la quatrième année, plus des deux tiers de la population gagne moins de CHF 3'000.- par mois, une proportion qui s'abaisse à la moitié aux années 5 et 6. La tendance à l'augmentation des revenus devient plus marquée à partir de la cinquième année (et ce, malgré le Covid-19). Mais finalement, à la sixième année, 3/4 des individus gagne moins de CHF 4'000.- par mois. Or cette somme correspond environ à ce que l'on peut considérer comme un salaire minimum à 100% en Suisse. Et à ce stade (année 6), la population étudiée se divise en deux parties égales, une moitié des Alumni gagnant 3000.- et moins et l'autre moitié 3000.- et plus. Et un cinquième de l'effectif gagne 2000.- et moins, tandis que près du quart supérieur gagne plus de 4000.- par mois.

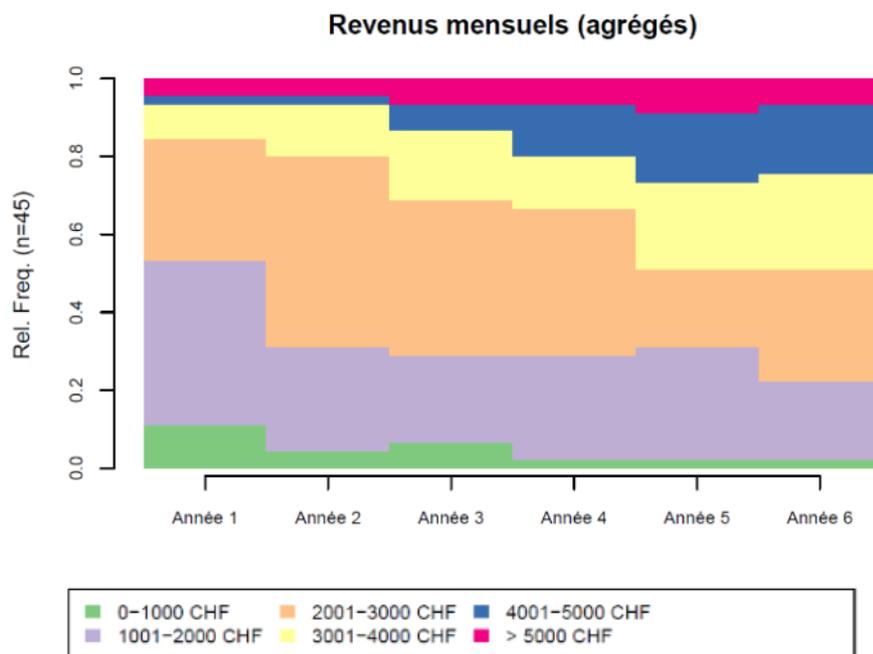


Figure 16: Revenus mensuels des 45 diplômés durant les 6 ans après l'obtention du diplôme

Les données concernant les femmes uniquement ne montrent pas d'écart significatif par rapport aux chiffres de l'effectif complet. Comme on peut le voir sur la figure 17, à la sixième année, deux d'entre elles gagnaient 2000.- et moins par mois, une entre 2000.- et 3000.-, deux entre 3000.- et 4000.-, et deux entre 4000.- et 5000.-

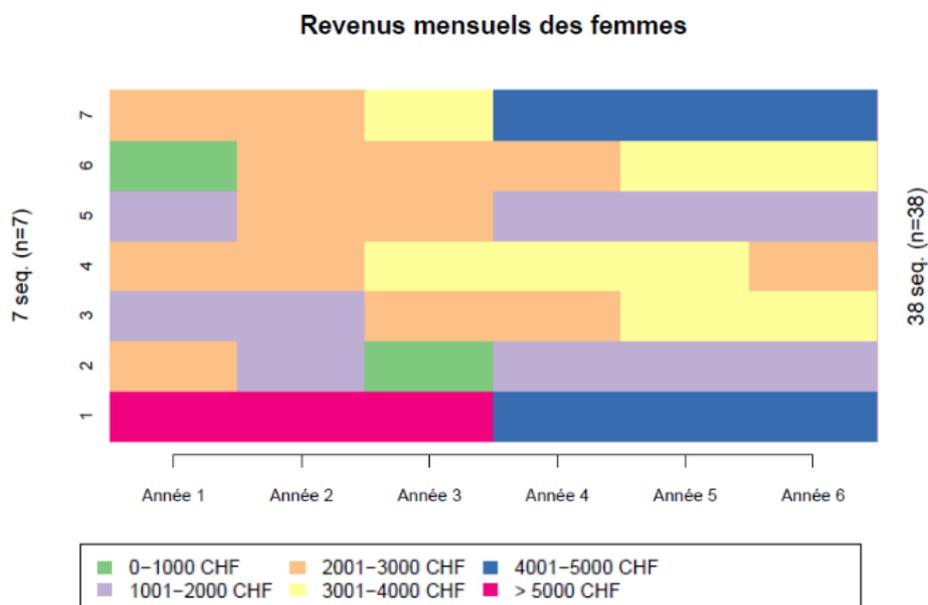


Figure 17: Revenus mensuels des 7 femmes durant les 6 ans après l'obtention du diplôme

Revenus non déclarés

Les revenus non déclarés sont relativement importants, surtout durant la première moitié de la période considérée. Ils tendent cependant à diminuer avec le temps. Approximativement 60% des revenus des deux premières années ne sont pas déclarés, une proportion qui tombe à environ 25 à 30% à la sixième année après le diplôme.

Subventions

La population HEMU connaît le système de subventionnement et y a régulièrement accès. 31 personnes, soit plus des deux tiers de notre population (69%) disent avoir bénéficié de subventions publiques plusieurs fois, et 25 (56%) déclarent avoir bénéficié à plusieurs reprises de subventions privées. Les personnes qui n'ont jamais bénéficié de subventions publiques représentent 11 cas (24%) et celles qui n'ont pas touché de subventions privées sont au nombre 15 (33%). Les personnes qui ont touché une subvention à une seule reprise sont rares, avec 3 cas pour le public et 4 pour le privé.

Impact de la pandémie de covid-19

Le nombre de dates de concert par année a drastiquement chuté pendant les années de crise sanitaire et sociale liée au Covid-19 comme le montre les histogrammes du nombre de concerts par personne et par année (ci-dessous figure 18). Certaines personnes ont néanmoins réussi à jouer pendant les moments de réouverture partielle ou en faisant des concerts à distance ou dans des formats numériques (une pratique restée cependant très marginale).

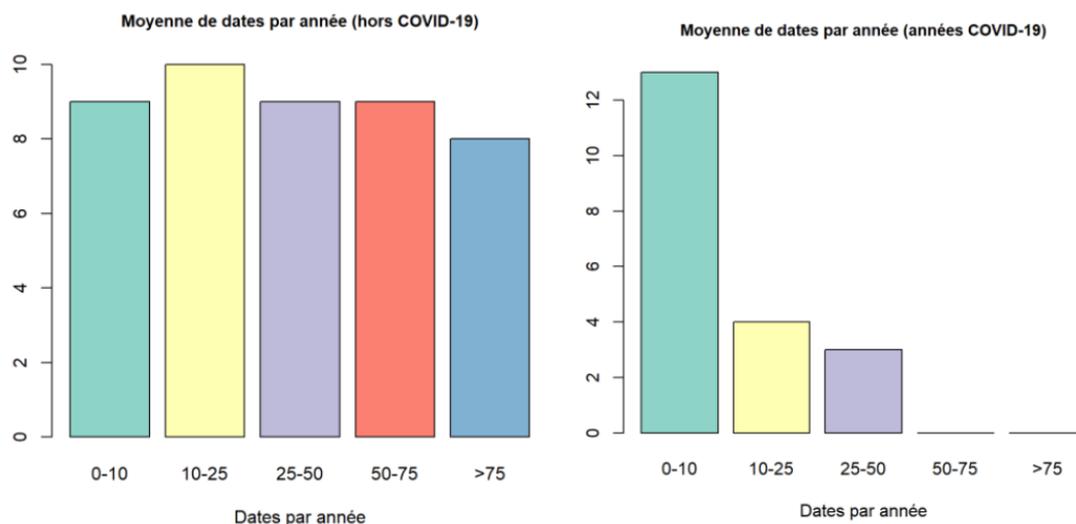


Figure 18: Représentation graphique de la diminution du nombre de dates par année par personne

Afin d'étudier l'impact de la crise sanitaire et sociale sur les parcours, nous avons créé deux cohortes correspondant aux parcours qui ont été affectés par le COVID-19 lors des six années après l'obtention du diplôme d'une part, et les parcours qui n'ont pas été affectés pendant cette période de l'autre. Mais un artefact s'est glissé dans notre analyse : la cohorte non affectée par le Covid-19 comprend 19 personnes, dont 15 de nationalité suisse, un déséquilibre qui fausse la comparaison, si bien que les différences de revenus observables s'expliquent davantage par la nationalité et le principal pays de diffusion (Suisse versus France et Europe) que par l'impact des restrictions sanitaires. Néanmoins, pour la population non affectée par le Covid-19, on observe une nette augmentation des revenus après une à deux années suivant l'obtention du diplôme conformément aux résultats globaux exposés précédemment. Pour les 26 Alumni affectés par le Covid-19 au cours des 6 années étudiées, on observe que les revenus tendent à augmenter quand même, mais cette augmentation est moins marquée et les revenus restent faibles. Ainsi, durant cette période de crise, la part des revenus musicaux n'a pas diminué, à part dans quatre cas, dont trois avec une diminution seulement pour une année. Au final, l'augmentation de la part des revenus musicaux a été freinée par le Covid-19 et inversée dans quelques cas isolés seulement.

A ce titre, la recherche Alumni Jazz permet d'observer que les fonds de compensation Covid-19 en Suisse ont joué le rôle qui leur était assigné pour les musiciennes et musiciens professionnel-le-s qui, de leur côté, ont en général été en mesure de faire état de leur manque à gagner en sollicitant ces fonds. Finalement, la crainte du secteur de voir des musicien-ne-s changer de métier ou d'activité pendant le Covid-19 ne se confirme pas sur notre population d'alumni.

Conclusions

À la fin des années 2010, les résultats de l'enquête Musicians' LIVES portant sur toutes les catégories de musiciennes et musiciens montraient qu'un tiers de la population musicienne romande (environ 35%) gagne sa vie exclusivement en jouant sur scène (beaucoup de gigs d'animation, répertoire de covers), un autre gros tiers de la population (35 à 40%) tire ses revenus principalement de l'enseignement musical, et un quart seulement (environ 25%) touche régulièrement des revenus liés à la création singulière (composition pour autrui, droits d'auteur, commande d'œuvre originale pour cinéma, théâtre, radio-télévision). Musicians' LIVES arrivait à la conclusion très nette que les plus jeunes et les plus formé-e-s parmi les musiciennes et musiciens actifs en Suisse romande ont le plus de chances de s'éloigner du modèle « artisanal » du musicien interprète qui gagne sa vie uniquement en jouant sur scène. Les résultats de l'enquête Alumni Jazz sont tout à fait cohérents avec ces éléments puisque la population des titulaires d'un master de l'HEMU Jazz est tendanciellement plus jeune et mieux « formée » (en termes de diplôme) que la moyenne romande. La source principale de revenu des alumni de l'HEMU jazz n'est pas l'activité sur scène mais l'enseignement. Les sept alumni qui sont revenus à l'HEMU après un premier master en composition ou interprétation pour effectuer le Master en pédagogie soulignent l'importance de cette formation professionnalisante.

Les femmes sont largement sous-représentées dans notre population et dans les diplômé-e-s jazz de l'HEMU en général. Dans notre population, elles représentent environ 15%. Dans les diplômé-e-s du Master Jazz entre 2018 et 2022 on retrouve pratiquement le même pourcentage, avec 8 femmes pour 57 hommes au niveau Bachelor (14%), et avec 13 femmes diplômées du Bachelor de l'HEMU jazz pour 82 hommes (14%). On observe donc que ce pourcentage, plus faible que dans d'autres catégories amateurs et professionnelles et d'autres genres musicaux, n'évolue pas avec le temps et que les cohortes les plus récentes ne sont pas plus « égalitaires » en termes de proportion hommes-femmes. Dans les pratiques musicales amateurs, en effet, la proportion des femmes est plus élevée (30 à 40% selon une étude non-publiée portant sur les années 1980 à 2005 réalisée par l'HEMU en 2013 sur la base des archives des écoles de jazz de Suisse romande).

En résumé, la présente recherche montre que les musiciens et musiciennes formés à l'HEMU en jazz et qui exercent leur profession en Suisse s'appuient avant tout sur l'enseignement pour assurer leurs revenus. De manière corollaire, la scène indépendante demeure problématique en matière de rémunération. Ce dernier point est mis en évidence par l'absence de statut d'emploi pour la scène de 34% des Alumni six ans après l'obtention du diplôme, par la précarité et l'extrême faiblesse des revenus de ceux et celles qui ne dépendent que de la scène, par le nombre de dates fléchissant sensiblement au cours des 6 années, ainsi que par la comparaison des parcours en France et en Suisse. Ces faits sont contrebalancés par le nombre d'alumni au bénéfice de contrats de travail à durée indéterminée dans l'enseignement et en mesure de stabiliser leurs revenus dès la cinquième et sixième année après l'obtention du diplôme. Enfin, le recours souvent possible à des emplois temporaires dans le domaine musical hors scène et enseignement, la faible proportion de personnes qui ont des emplois hors musique, l'absence d'abandon du métier à notre connaissance et la résistance à la période Covid-19 démentent les craintes nourries à l'égard de ces formations et du devenir sur le marché du travail de ces jeunes professionnel-le-s.

Remerciements

- Aux institutions qui ont financé le projet et qui l'ont rendu possible: Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), Institut de recherche en musique et arts de la scène (IRMAS), HEMU - Haute école de musique, Université de Lausanne (UNIL)
- A Gaspard Colin et Coline Wileczelek pour leur concours durant la phase de collecte de données.

Références

Canton de Vaud, Grand conseil (2019). Interpellation de F. Stürner, *Veramente allegro...ou non troppo ? Quelle partition se joue en sourdine à la HEMU ?* Grand conseil, 19_INT_418.

Canton de Vaud, *Réponse du Conseil d'État* (Juillet 2020). Grand conseil, 19_INT_418.

CDAC (2022) *Analyse des dispositifs de soutien aux musiques actuelles en Suisse romande*. Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC), Fondation romande pour la Chanson et les Musiques Actuelles (FCMA), Association PETZI, avec le soutien de l'Office fédéral de la culture.

Güsewell, A. (2017). L'institutionnalisation rapide du jazz. *Revue Musicale Suisse*, 1, 6-7.

Perrenoud M., & Bataille, P. (2017). Être musicien.ne interprète en Suisse romande : modalités du rapport au travail et à l'emploi. *Revue suisse de sociologie*, 2(43), 309-333.

Perrenoud, M., & Bataille, P. (2018). "Vies musicales : Portrait des musicien.ne.s ordinaires en Suisse romande." Dans L. Riom & M. Perrenoud (Eds.), *La musique en Suisse sous le regard des sciences sociales*, (pp. 101-126). Genève, Université de Genève.

Perrenoud, M., & Bataille, P. (2018). Comment être musicien ? Figures professionnelles des musiciens ordinaires en France et en Suisse. *SociologieS*. <https://journals.openedition.org/sociologies/8882>

Perrenoud, M., & Bataille, P. (2019). *Vivre de la musique ? Enquête sur les musiciens-ne-s et leurs carrières en Suisse romande (2012-2016)*. Lausanne, éditions Antipodes.

Widmann, H., & Perrenoud, M. (2022). *Rapport d'étude sur l'emploi des musicien-ne-s à Genève 2021-2022*. Fédération Genevoise des Musiques de Création (FGMC).